



Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation

52010 - Construction, restructuration et gros entretien des collèges publics

Proposition d'approbation du programme technique détaillé de l'opération de restructuration du collège "Françoise Dolto" de REICHSHOFFEN

Rapport n° CP/2017/234

Service gestionnaire :
J4-Immobilier

Résumé :

Le Conseil Départemental a approuvé le Plan "Actions éducatives et collèges", incluant la programmation pluriannuelle d'investissement sur la période 2017-2020 du Département pour les collèges du Bas-Rhin, lors de sa séance Plénière du 20 mars 2017 (CD/2017/007). L'Assemblée Plénière a également approuvé le programme de travaux de maintenance dans les collèges publics pour l'année 2017 (délibération CD/2017/012).

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'engager l'opération de restructuration du collège «Françoise DOLTO» de REICHSHOFFEN et d'en approuver le Programme Technique Détaillé.

Le collège « Françoise DOLTO » accueille actuellement 410 élèves. Le collège compte une section ULIS (12 élèves) et une section SEGPA (48 élèves), répartie en trois champs professionnels : Hygiène, Alimentation et Services (HAS)/ Habitat/ Vente, Distribution et Magasinage (VDM).

Le collège, constitué de plusieurs bâtiments d'époques différentes, est implanté sur un site présentant un dénivelé important.

L'état des lieux met en évidence des bâtiments parfois vétustes, mal isolés thermiquement et ne répondant plus aux réglementations en vigueur en terme d'accessibilité et de surface des locaux.

Le fonctionnement du collège est par ailleurs impacté par une administration se trouvant à l'écart du reste des bâtiments et une implantation des locaux de la vie scolaire rendant difficile l'organisation et la surveillance.

Les objectifs de l'opération proposés sont les suivants:

- Répondre aux besoins pédagogiques et réglementaires ;
- Apporter les améliorations fonctionnelles attendues ;
- Rendre le site et les bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap, dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (ADAP) ;
- Améliorer la performance énergétique du bâti existant (efficacité énergétique).

Le coût des travaux de cette opération est estimé en février 2017 à **3,1 M€ HT, soit un coût d'opération de 4,9 M€ TTC.**

Cette dépense prévue dans le Programme Pluriannuel d'Investissement est inscrite au budget de la manière suivante :

Autorisation de programme	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020	Crédits de paiement 2021
5 000 000 €	100 000 €	300 000 €	2 000 000 €	2 100 000 €	400 000 €

Le projet proposé comprend :

- La reconfiguration du parvis d'entrée impliquant la démolition du bâtiment A.
- La création d'un abri à vélos mitoyen du nouveau parvis.
- La création de rampes d'accès au bâtiment C pour les personnes à mobilité réduite.
- La construction d'un nouveau préau de 160 m² pour le bâtiment C.
- La restructuration du bâtiment C incluant son amélioration thermique, la mise en œuvre d'un ascenseur, le réaménagement du RDC et du 1^{er} étage (intégration de l'administration et restructuration partielle de salles courantes), la rénovation légère du 2^{ème} étage, ainsi que la mise en place d'une nouvelle chaufferie et d'une ventilation adaptée.
- La mise en accessibilité du bâtiment D (demi-pension) par la construction d'une passerelle reliant le bâtiment C et le niveau haut de la cour.
- L'amélioration thermique et le réaménagement partiel du bâtiment E (Ateliers SEGPA)

Cette opération ne comprend pas d'intervention sur les logements, et les bâtiments D (demi-pension) et F (technologie), sauf si le diagnostic révélait la nécessité d'une reprise structurelle sur le bâtiment F "technologie".

Le planning prévisionnel de l'opération permettrait une livraison en septembre 2020.

La Commission Territoriale Nord a émis un avis favorable le 24 avril 2017.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation, et sur proposition de son président :

- décide d'engager l'opération de restructuration du collège « Françoise DOLTO » de REICHSHOFFEN ;

- approuve le Programme Technique Détaillé des travaux de l'opération de restructuration du collège Françoise Dolto à Reichshoffen, dont la note de synthèse est jointe en annexe ;

- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 3,1 M€ HT (valeur février 2017);

- approuve le coût global de l'opération intégrant les frais d'études et frais annexes pour un montant de 4,9 M€ TTC (valeur janvier 2017).

Strasbourg, le 30/05/17

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY